

Les architectes : nouveaux modes de fabrication de la ville et enjeux de professionnalité

Véronique BIAU

Habilitation à diriger des recherches

Documents annexes

Janvier 2018

CURRICULUM VITAE

Véronique BIAU

Architecte-Urbaniste en chef de l'Etat

Née le 15 juin 1959

Nationalité française

Mariée, deux enfants (1999, 2001)

Adresse personnelle : 55 boulevard de Charonne

75011 PARIS

Tél. 06 73 90 27 21

E-mail : Veronique.BIAU@paris-lavillette.archi.fr

SITUATION ACTUELLE

(Janvier 2018)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Chercheur au sein de l'équipe de recherche LET-LAVUE, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette. Le LET est une composante du laboratoire LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement), Unité Mixte de Recherche n°7218 du CNRS avec les universités Paris-10, Paris-8, les ENSA de Paris-Val de Seine et Paris-La Villette.

Thèmes de recherche, mots-clés : pratiques professionnelles des architectes, identités et compétences professionnelles en architecture et urbanisme, métiers et acteurs de la fabrication de la ville, commande publique et concours d'architecture, comparaisons européennes, PPP, habitat participatif.

Depuis 2001, secrétaire scientifique du réseau RAMAU (Réseau sur les Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme) habilité par le BRAUP-MCC depuis 1997, en collaboration avec Th. Evette, G. Tapie et F. Lautier, puis avec E. Macaire et M. Fenker, ENSA Paris-La Villette et L. Devisme ENSA Nantes.

FORMATION ET DIPLOMES

2014 : Accréditation de l'Université Paris-Ouest Nanterre pour la co-direction de thèses (Ecole Doctorale 395).

2000 : Thèse de doctorat en sociologie, mention très honorable avec félicitations du jury. École des Hautes Études en Sciences Sociales.

1989-1990 : Mastère "Management Public et Maîtrise Technique", École Nationale des Ponts et Chaussées.

1988 : Lauréate du concours de recrutement des Architectes-Urbanistes de l'Etat, Ministère de l'Équipement.

1987 : Diplôme d'Études Approfondies en Sociologie. École des Hautes Études en Sciences Sociales.

1985 : Maîtrise d'urbanisme. Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris – Université Paris VIII.

1985 : Diplôme d'Architecte D.P.L.G., École d'Architecture de Paris-Belleville.

PARCOURS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

De 1989 à 2017 : Chercheur au Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH), École d'Architecture de Paris-La Défense puis École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine.

De 1996 à 1999 : Membre du Groupement de Recherche n°1554 du CNRS "Les mots de la ville".

De 1989 à 2002 : Chargée de cours dans la filière URBAM Géographie de l'Université Paris-X-Nanterre. Enseignement en maîtrise, DEA, DESS et doctorat d'aménagement urbain.

1987-1989. Assistante-associée dans la filière URBAM Géographie de l'Université Paris-X- Nanterre. Enseignement en maîtrise, DEA et DESS d'aménagement urbain.

1986-1987. Assistante de recherche à l'Institut de Sociologie Urbaine.

1982-1985. Assistante de recherche à l'Institut d'Études et de Recherches Architecturales et Urbaines (IERAU)-École d'Architecture de Paris-Belleville.

Étés 1982 et 1983. Études pour la Direction Départementale de l'Équipement de Seine-St-Denis, au sein du Groupe d'Études et de Programmation.

RESPONSABILITES COLLECTIVES, PARTICIPATION AUX INSTANCES

Depuis 2018 : Coordinatrice de l'axe Fabriques de l'urbain de l'UMR LAVUE, avec K. Mamou.

Depuis 2014 : Représentante élue du collège des chercheurs au conseil de laboratoire de l'UMR LAVUE.

2009 – 2016 : Directrice du Centre de Recherche sur l'Habitat, École d'Architecture de Paris-Val de Seine (sur la période, entre une quarantaine et une soixantaine de membres permanents : 5 administratifs, 10 à 15 enseignants et chercheurs, 3 à 5 post-doctorants, une quarantaine de doctorants dont une moitié sont allocataires ou boursiers).

Juillet 2014 – mars 2015 : Co-directrice par intérim de l'UMR LAVUE (avec Ph. Bonnin, A. de Biase et P. Philifert)

2011-2013 : Membre du Conseil Scientifique de l'ENSA Paris-Val de Seine

2011-2012 : Membre de la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'ENSA Paris-Val de Seine.

2010-2013 : Membre nommé du conseil de laboratoire de l'UMR LAVUE

2010-2013 : Coordination de l'axe « Villes, compétences, démocratie » de l'UMR LAVUE, en collaboration avec A. Deboulet.

2009-2010 : Membre de la Commission de la Pédagogie et de la Recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine

2003-2007 : Coordination de l'axe « Politiques, acteurs et régulations urbaines » de l'UMR LOUEST, en collaboration avec L. Coudroy de Lille et Th. Paquot.

2001-2006 : Pilotage scientifique de la consultation de recherche PUCA-RAMAU "Productions architecturales et urbaines : activités d'experts et coopération interprofessionnelle", en collaboration avec G. Tapie et M. Bonnet.

ENSEIGNEMENT

2017-2018 : Enseignement de Licence 2 « L'architecte et ses partenaires dans le processus de projet » à l'ENSA de Paris-La Villette

1989-2016 : Enseignement dans les masters Aménagement cohabités entre ENSA Paris-Val de Seine et Université Paris-Ouest Nanterre (15h annuelles) sur les métiers et institutions de la production architecturale et urbaine.

2011-2016 : Présidente du jury de délibération des Projets de Fin d'Etudes, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette.

2010-2015 : Intervention dans le séminaire de M2 à l'ENSA de Paris-Val de Seine "Usages et production de l'espace" et encadrement de 4 ou 5 mémoires de master chaque année.

2006-2010 : Responsable d'un séminaire de M2 à l'ENSA de Paris-Val de Seine "Usages et production de l'espace" (90h).

Depuis 2009 : Participation à de nombreux jurys de HMONP (Paris-La Villette, Paris-Val de Seine, Rouen)

2001-2005 : Enseignement à l'ENSA de Paris-Val de Seine : séminaire "Pratiques professionnelles", 4^{ème} année (20 h/an).

1986-1988 : Assistante-associée à plein temps dans la filière Aménagement-Urbanisme, UFR SSA, Université Paris-X Nanterre. Enseignements en maîtrise et DESS, encadrement de travaux individuels et collectifs.

Interventions régulières dans divers établissements d'enseignement supérieur, niveau master ou au-delà :

- Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et Ecole de Chaillot - Cité de l'Architecture et du Patrimoine, formation des Architectes-Urbanistes de l'Etat élèves : « Les partenariats public-privé et l'évolution de la maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine » (4h annuelles)
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, master et HMONP (8h annuelles)
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Territoires de Marne-la-Vallée, master : "Les fonctions et les métiers de la recherche architecturale" (4h annuelles)
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette : « Architectes : profession et pratiques professionnelles », conférence introductive à la HMONP (10h annuelles)

Interventions ponctuelles dans un cadre pédagogique (15 dernières années)

2017 : animation de la table ronde « Contrats globaux », HMONP de l'ENSA Paris-La Villette, 25 janvier 2017

2017 : « Situations de projet et positionnements des architectes, intervention en HMONP, ENSA de Paris-Belleville, 24 avril 2017 (4h).

2017 : « Situations de commande et positionnement des architectes » intervention en HMONP à l'ENSAP de Lille, 5 janvier 2017 (4h).

2016 : « Architectes : positionnements, éthiques et définitions du professionnalisme », intervention en master double-cursus ENSA de Lyon, 27 janvier 2016 (3h).

2015 : L'habitat participatif, enjeu d'innovation pour les acteurs de la fabrication de la ville », intervention dans le DPEA Recherches architecturales et urbaines, ENSA Paris-La Villette, 16 octobre 2015.

2015 : « Quand les architectes expérimentent de nouveaux positionnements », intervention aux Rencontres métiers de l'ENSA de Nantes, 5 novembre 2015.

2012 : « Les contrats de partenariat et le nécessaire repositionnement de la maîtrise d'ouvrage publique » Ecole de Chaillot, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Formation des Architectes-Urbanistes de l'Etat, 19 janvier 2012.

2012 : « La recherche sur les métiers de l'architecture », intervention dans le DPEA Recherches architecturales et urbaines, ENSA Paris-La Villette, 9 novembre 2012.

2012 : « L'habitat participatif ou quand l'habitant passe aux commandes », mastère spécialisé Immobilier, Bâtiment, Energie, Ecole des Ponts-Paris Tech, 7 mars 2012.

2011 : « L'habitat alternatif : une étude de cas des relations maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage », avec Anne d'Orazio, HMONP La Villette, 13 septembre 2011.

2009 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Situations et perspectives. Conférence à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme, 9 octobre 2009.

2007 : "L'évolution du contexte d'intervention des architectes ; quel impact sur la définition de leur responsabilité ?", conférence en Habilitation à la Maîtrise d'œuvre (HMONP), Ecole Nationale Supérieure de Normandie, 18 janvier 2007.

2007 : " Les partenariats public-privé et l'évolution du contexte politico-économique de la production architecturale et urbaine ; quels enjeux pour les architectes ?", conférence en Habilitation à la Maîtrise d'œuvre (HMONP), Ecole Nationale Supérieure de Normandie, 16 mai 2007.

2006 : "L'organisation de la maîtrise d'ouvrage publique en Europe", conférence au Master Programmation de l'Institut d'Urbanisme de Paris, 2 février 2006.

2000 : "Les architectes français contemporains et la célébrité". Conférence au séminaire Architecture et pratiques sociales, École d'Architecture de Paris-La Villette, 19 janvier 2000.

2000 : "Les architectes ; enjeux et positions par rapport à la commande publique". Conférence aux étudiants de DESS, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Créteil, 8 mars 2000.

CO-ENCADREMENT DE THESES ET PARTICIPATION A DES JURYS DE THESES

Co-encadrement de thèses

Depuis 2011 : Co-encadrement, avec Yankel Fijalkow, de la thèse d'Alexandre Neagu, « D'investir à bâtir. Economie immobilière et projet architectural », CRH-LAVUE / ED 395, Université Paris-Ouest Nanterre.

Depuis 2013 : Co-encadrement, avec Yankel Fijalkow, de la thèse d'Anne-Laure Jourdheuil « Le logement locatif public construit par les promoteurs privés : une transformation des formes architecturales et sociales ? La production de logements sociaux en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) en Ile-de-France depuis 1992, CRH-LAVUE / ED 395, Université Paris-Ouest Nanterre.

Membre de jurys de thèse

2017 : Membre du jury de thèse de Laura Rosenbaum, « La condition internationale des architectes ; le monde en référence, représentations, pratiques et parcours, doctorat en sociologie de l'Université de Bordeaux.

2015 : Membre du jury de thèse de Silvère Tribout, "Les concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'épreuve du développement durable", doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

2015 : Membre du jury de thèse de Joël Chirino Gomes, « La déterritorialisation du projet urbain, le cas des musées Guggenheim », doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

2013 : Membre du jury de thèse de Camille Devaux, « L'habitat participatif : de l'émergence d'une initiative habitante à son intégration dans l'action publique », doctorat en urbanisme, Université Paris-Est.

2012 : Membre du jury de thèse d'Elise Macaire, « L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques ; recompositions professionnelles et démocratisation culturelle », doctorat en architecture, Université Paris-Est.

2010 : Membre du jury de thèse de Géraldine Molina, « Les faiseurs de ville et la littérature : lumières sur un star-system contemporain et ses discours publics. Des usages de la littérature au service de l'action des grands architectes-urbanistes », doctorat en géographie, Université de Toulouse 2 Le Mirail

2009 : Membre du jury de thèse de Patrice Godier, « La fabrication de la ville contemporaine : processus et acteurs ; le cas de l'agglomération bordelaise », doctorat en sociologie, Université Bordeaux-II Victor-Segalen.

Membre de comités de thèse (T. Lequoy, D. Esteban et E. Calvet, ENSA Toulouse ; B. Horsch, ENSA Nantes, G. Lacroix et A. Landon, Univ. Paris-8, H. Haller, Univ. Grenoble, J. Leonet, M. Yé, ENSA Paris-La Villette).

ORGANISATION DE COLLOQUES ET SEMINAIRES

2018 : Membre du comité d'organisation des rencontres Ramau « Formations et constructions professionnelles en architecture et urbanisme : décalages, émergences, (re)cadres » à Liège (Belgique).

2015 : Membre du conseil scientifique du colloque Les métiers de la ville, LABEX Futurs Urbains. Ecole des Ponts-ParisTech.

2012 : organisation (avec M. Fenker et E. Macaire) des rencontres du réseau Ramau « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers » qui se sont tenues les 22 et 23 novembre 2012 à l'ENSA Paris-La Villette.

2012 : membre du conseil scientifique et présidente d'une session du colloque international « Self-managed Co-Housing : Born out of Need or new Ways of Life ? », Le Studium-Tours, 12 et 13 mars 2012.

2011 : membre du conseil scientifique et présentatrice de la synthèse de la journée d'études « Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable », Ramau, 25 novembre 2011.

2008-2009 : Membre du comité scientifique de Scan'09 (Séminaire de Conception Architecturale Numérique), "Conception numérique et approche environnementale", MAP-CRAI, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 14-15 mai 2009.

2008 : Membre du comité scientifique des rencontres internationales du Réseau Ramau "Architecture et *Facilities Management*. La conception face à la montée des services" les 17 et 18 avril 2008 à l'INHA, Paris.

2007 : membre du comité scientifique des rencontres internationales du Réseau Ramau "Evaluer les Partenariats Public-Privé en Europe ; quels impacts sur la commande et le projet ? Quels impacts sur les qualités des bâtiments et des services ? les 29 et 30 Novembre 2007 à l'INHA, Paris.

2001-2002 : participation au groupe de pilotage pour l'organisation des Rendez-vous de l'architecture 2002 (DAPA-Ministère de la Culture/MIQCP) sur le thème de la maîtrise d'ouvrage en Europe.

EXPERTISES, EVALUATION DE LA RECHERCHE (10 dernières années)

2016 : Membre du comité d'évaluation de l'Appel à projets en Sciences humaines et sociales ouvert conjointement par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et le Fonds de Recherche du Québec Sociétés et Culture (FRQSC).

2016 : Expertise réalisée pour le FRS-FNRS (Belgique) pour un post-doctorat sur le thème : « Les investissements de formes architecturales des technologies vertes au cœur de l'habiter durable : le cas du logement collectif exemplaire à Bruxelles ».

2016 : Expertise réalisée pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre de l'action de financement de recherches « Savoir ».

2016 : Expertise de l'équipe de recherche ATE Normandie (ENSA Normandie) à la demande de l'HCERES.

2016 : Evaluation de la version 1 et 2 de l'article « Produire la ville grâce aux promoteurs immobiliers : quel modèle pour l'aménagement privé en zone dense ? » pour la revue Métropoles.

2016 : Evaluation de deux candidatures à des contrats doctoraux et deux dossiers de montage de chaires partenariales pour le BRAUP-MCC.

2015 : Expertise réalisée pour le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS - Belgique) dans le cadre de l'Appel "Crédits & Projets 2015 ».

2013 : Participation comme expert à une réunion de préfiguration d'une exposition sur la ville à Universcience, Cité des Sciences de la Villette.

2013 : Expertise sur deux propositions de recherche établies dans le cadre de l'appel d'offres de la Ville de Paris « Paris 2030 »

2013 : Expertise demandée par l'ANRT sur un dossier de demande de bourse de thèse CIFRE

2013 : Evaluation à la demande de la revue Communication (Laval, Canada) d'un article intitulé « La presse architecturale, miroir actif de la préoccupation environnementale ».

2011 : Expertise demandée par l'ANRT sur un dossier de demande de bourse de thèse CIFRE.

2011 : Expertise demandée par l'AERES concernant les 4 unités de recherche de l'ENSA Marseille (DREAM, INAMA, InsArtis, ABC)

2010 : Expertise sur deux dossiers de demande d'allocations doctorales hors DIM pour la région Ile-de-France, sous-direction de la Recherche et de l'Innovation.

2009 : Expertise sur un projet de recherche établi dans le cadre de l'appel d'offres européen Eracobuild « Program Value Driven Processes »

2009 : Expertise sur trois propositions de recherche établies dans le cadre de l'appel d'offres de la Ville de Paris « Paris 2030 »

2008 : Expertise sur six propositions de recherche établies dans le cadre de l'appel d'offres de recherche du PUCA (MEEDDAT) "Le projet négocié".

2007 : Expertise sur une proposition de recherche pour le programme franco-allemand de l'Agence Nationale de la Recherche.

2006 : Expertise pour le BRAUP (DAPA), commission des aides à l'édition, sur l'ouvrage "Questionnements et savoirs pour l'architecture ; raisons spatiales, logiques sociales", Ph. Bonnin, éd. Mai 2006.

2004 : Membre du jury de recrutement des maîtres-assistants des Ecoles d'Architecture en Sciences de l'Homme et de la Société.

2001 : Expertise sur des propositions de recherche soumises à l'Action Concertée Incitative Ville (Programme Ville, Ministère de la Recherche).

1999 : Membre du jury de l'appel d'offres d'études et de recherches "Maison individuelle, architecture, urbanité", PUCA.

PRESTATIONS DIVERSES

2015 : « Les matinales culturelles de France-Musique, animées par Vincent Josse » mercredi 17 juin 2015. Les architectes face au mur.

2016 : Conférence « Architecture et cadre de vie : quelles formations pour quels métiers ? » au Salon de l'Etudiant, 30 janvier 2016.

2017 : Audition par la mission "Villes intelligentes" confiée à Akim Oural par la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée : « Nouvelles pratiques de projet et montée en compétence des professionnels et acteurs publics locaux de l'aménagement urbain et de l'habitat », Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, 21 juin 2017

Les architectes : nouveaux modes de fabrication de la ville et enjeux de professionnalité

Véronique BIAU
Habilitation à diriger des recherches

Liste des travaux et publications
Janvier 2018

1. TRAVAUX UNIVERSITAIRES

1985 : *La reconversion des bâtiments industriels : émergence d'une nouvelle pratique architecturale et urbanistique*. Mémoire de Maîtrise d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris, Université Paris VIII Saint-Denis, sous la direction d'A. Osmont.

1985 : *Un projet urbain pour la réunification de Stains (Seine Saint-Denis)*. Projet de diplôme d'architecte, École d'Architecture de Paris-Belleville, sous la direction de F. Laisney.

1987 : *Innovation et évolution de la théorie architecturale : la reconversion de bâtiments industriels et son discours*. Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies de Sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de J. Leenhardt et P. Ladrière.

1990 : *Les Grands Projets architecturaux des Maires*. Travail de Fin d'Études de Mastère "Management Public et Maîtrise Technique", École Nationale des Ponts et Chaussées, sous la direction de J.-P. Gaudin.

2000 : *La consécration en architecture ; l'émergence de nouvelles élites architecturales en France*. Thèse pour le doctorat de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sous la direction de M. de Saint Martin, soutenue le 7 mars 2000. (367 p. et 67 p. d'annexes)

2. OUVRAGES ET RAPPORTS DE RECHERCHE

2017 : *La pratique des concours d'architecture en Europe (focus sur la Suisse, les Pays-Bas, la Pologne et l'Allemagne)*. avec M. Sineus. Paris, MIQCP.

2013 : *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville ; métiers et pratiques en question*. avec M. Fenker, E. Macaire. Cahier Ramau n°6, Paris, Editions de la Villette.

2012 : *Habitat en autopromotion ; Etude de six cas franciliens*, avec A. d'Orazio et I. Iosa, H. Nez. Paris, Rapport de recherche pour le Plan Urbanisme Construction Architecture. 161 p.

2010 : *Habitats alternatifs : des projets négociés ?*, avec M.-H. Bacqué, et C. Carriou, J.-M. Delorme, A. d'Orazio, M.-P. Marchand et S. Vermeersch. Rapport de recherche pour le Plan Urbanisme Construction Architecture. 284 p.

2009 : *La qualité architecturale ; acteurs et enjeux*, avec F. Lautier. Cahier Ramau n°5, Paris, Editions de la Villette. ISBN 291545647X.

2009 : *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, avec G. Tapie. Marseille, Parenthèses. 208 p. ISBN 2 86 36 46 51 6.

2006 : *Evolution de la politique PFI concernant les bâtiments publics en Grande-Bretagne*, avec la collaboration de S. Weil. Paris, Ministère de la Culture-MIQCP. 148 p. Téléchargeable en intégralité sur Internet (<http://www.archi.fr/MIQCP>)

2005 : *Etude portant sur le référentiel métier des urbanistes*. G. Tapie (dir.), avec P. Godier, F. Gaudibert, G. Ringon, et C. Beslay. Rapport de recherche sur contrat de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes et de la DGUHC (Ministère de l'Équipement), 117 p.

2005 : *Enjeux, critères et moyens de la qualité dans les opérations de logement*, avec F. Lautier. Paris, PUCA-Ministère de l'Équipement. ISBN 2 11 08 56 69 6. 118 p.

2003 : *Le développement de la procédure PPP/PFI en Grande-Bretagne*, avec la collaboration de S. Weil. Paris, MIQCP. ISBN 2-11-094712-8. 119 p. + 79 p. annexes. Téléchargeable en intégralité sur Internet (<http://www.archi.fr/MIQCP>)

2002 : *La dévolution des marchés publics de maîtrise d'œuvre en Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni)*, avec la collaboration de S. Weil. CRH-CRESSAC. Rapport d'étude sur contrat de la DAPA et de la MIQCP, Ministère de la Culture et de la Communication, 242 p. Traduit en anglais sous le titre "The Attribution of Public Contracts to Project Consultants in Europe". Téléchargeable en intégralité sur Internet (<http://www.archi.fr/MIQCP>)

1992 : *L'architecture comme emblème municipal ; les Grands Projets des Maires*. Paris, Plan Construction et Architecture, coll. Recherches. 89 p. (hal-01252213v1)

1988 : *Pour une problématique de l'innovation en architecture*. CRH-BRAU (MELT).

3. ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

2017 : « L'architecte dans la chaîne de la conception et la production architecturale », communication à la Journée d'étude « 1977-2017, les quarante ans de la loi sur l'architecture », Comité d'Histoire du Ministère de la Culture et de la Communication, Académie d'Architecture, 11 janvier 2017. <http://chmcc.hypotheses.org/2908>

2015 : « Les architectes et les contrats globaux : l'expérience d'un « monde à l'envers », *Lieux Communs* n°17, janvier.29-46.

2013 : « Les architectes face à l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme ? », avec A. d'Orazio. *Cahier Ramau* n°6, Paris : Editions de La Villette. 165-180.

2012 : « Une incursion dans les 'coulisses' de la fabrication de la ville », *Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère* n° 26-27, décembre. 88-96.

2012 : « Les architectes de l'habitat participatif, entre militance et compétence », *Métropolitiques*, 30 janvier. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-architectes-de-l-habitat.html>

2012 : « Habitat alternatif, un nouveau jeu partenarial », V. Biau et M.-H. Bacqué avec C. Carriou, A. d'Orazio, J.-M. Delorme, M.-P. Marchand et S. Vermeersch in P. Chombart de Lauwe (dir.), *Le projet négocié*. Paris, éditions PUCA Recherche n° 206 ; ISBN : 978-2-11-097044. 51-70.

2011 : « Les urbanistes territoriaux revendiquent une troisième voie entre grands corps de l'État et professionnels libéraux », Véronique Biau, *Métropolitiques*. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-urbanistes-territoriaux.html>

2011 : « Les Grands Projets des maires en France (1990-2005) : monumentalité ou stratégie de communication ? » in Maria Gravari-Barbas, Ioana Iosa (dir.), *Monumentalité(s) urbaine(s) au XXe et XXIe siècles ; Sens, formes et enjeux urbains*. Paris, L'Harmattan.147-163.

2009 : « La place du travail de conception et la régulation de la qualité architecturale en partenariat public-privé », V. Biau dans *Evaluer les partenariats public-privé*, E. Campagnac, (éd.), Presses de l'ENPC.147-154.

2008 : "Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme ; recherche et dispositifs réflexifs" V. Biau, Th. Evette, *Annales de la Recherche Architecturale et Urbaine* n°104, juin. 165-173.

2003 : "Structure et évolution des élites architecturales", *Regards Sociologiques* n° 25-26.

1999 : "New Symbolic Elites among French Architects in a Changing Professional Context" V. Biau in *Professional Identities in Transition : Cross-Cultural Dimensions*, M. Saks, I. Hellberg, C. Benoît (eds), Göteborg University Press, 1999. pp. 375-390.

1999 : Marques et instances de la consécration en architecture, *Cahiers de la Recherche Architecturale et Urbaine* n°2-3, novembre.

1998 : Rêves et aléas de l'architecte-artiste ; quelle autonomie pour l'architecte dans la production bâtie ? dans *Dire et faire la ville*, N. Haumont, éd. Paris, L'Harmattan. 13 pages. Préface de la section "faire la ville", 3 pages.

1998 : Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes, *Sociétés Contemporaines* n° 29, janvier. 7-25.

1998 : Professional Positioning Among French Architects dans *Professions, Identity and Order in Comparative Perspective*, V. Olgiati, L. Orzack, M. Saks (eds.), International Institute for Sociology of Law, Onati. 41-55.

1998 : "Métiers de l'architecture et positions des architectes en Europe : une approche comparative" B. Haumont, V. Biau, P. Godier in *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe, vol.3, Les pratiques de l'architecture : comparaisons européennes et grands enjeux*, M. Bonnet éd., Plan Construction et Architecture, Paris. 33-53.

1997 : "Les segmentations des marchés de maîtrise d'œuvre ; esquisse européenne" avec B. Haumont, et P. Godier dans *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe, vol. 2 Les commandes architecturales et urbaines*, M. Bonnet éd., Plan Construction et Architecture, Paris.29-49.

1997 : "L'architecture comme champ : un point sur l'état des recherches" dans *Architecte, ingénieur, des métiers et des professions*, sous la direction de J.-Y. Toussaint et C. Younès. Editions de La Villette (collection Etudes et Recherches), Paris. 121-128. ISBN : 2-903539-43-X.

1997 : "Sociologie des architectes", *Urbanisme* n°293, mars-avril 1997, dossier "l'architecte et l'urbaniste, métiers et formations", pp. 61-63.

1996 : "Stratégies de positionnement des architectes dans le 'star-system'", *Sociologos'96*, almanach russo-français de l'Institut de Sociologie de l'Académie des Sciences de Russie. Recueil consacré aux élites sociales et professionnelles (articles de P. Bourdieu, L. Pinto, M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, Y. Kachanov, M. de Saint-Martin, N. Chmatko, H. Voznessenskaya, P. Champagne et N. Koslova).180-207. (en russe).

1994 : "Urbanisme de communication : dire et faire la ville " dans *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, C. Ghorra-Gobin éd. Paris, L'Harmattan. 245-255.

1994 : "Que sait-on de ceux qui font la ville ?", article dans le *Courrier du CNRS* n° 81, été 1994, numéro spécial sur la ville. pp. 143-144.

1993 : *Urbanisme à Saint-Pétersbourg*. AEECAU / IAURIF, Paris, 1993. 136 p.

1993 : "Saint-Pétersbourg : de la marque du pouvoir suprême au concours d'idées" en collaboration avec C. Tourasse, *Cahiers de l'IAURIF* n°104-105, août. 81-95.

1992 : "Les champs professionnels de la conception" dans Bonnet M. éd., *Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre* Paris, PCA. 103-117. ISBN : 2-11-08-5498-7.

1992 : "L'architecture de prestige comme élément des politiques urbaines", *Cahiers de l'IAURIF* (Institut d'Aménagement du Territoire de l'Université de Reims) sur les "Politiques de l'habitat en France et en Allemagne" n°12-13. pp. 113-135.

1991 : "Innovation architecturale : logiques de recherche, logiques d'action", *Villes en Parallèle* n°17-18. pp. 282-289.

1991 : "D'importantes disparités affectent le logement social en France comme en Grande-Bretagne", *Diagonal*, supplément "Les Dossiers de l'Observatoire" n° 2, décembre.

1991 : "Montpellier 1971-1974 : une expérience de 'transport individuel public'", *Transports Urbains* n°72, juillet-septembre. pp.21-25.

1990 : *La paupérisation du logement social ; le cas de la Grande-Bretagne et de la France*. P. Willmott, A. Murie (traduction de l'anglais par le Centre de Recherche sur l'Habitat). Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et Sociétés. V. Biau : traduction du chapitre " La polarisation dans le logement social".

1989 : "Formes urbaines et pratiques urbanistiques en R", *Villes en Parallèle*, n°12-13, Février.

1988 : "Le loft, un nouvel habitat urbain", *Espaces et Sociétés* n°51, Novembre. pp. 145-163.

4. ARTICLES DANS LA PRESSE PROFESSIONNELLE ET GRAND PUBLIC

2014 : « Les professionnels face aux exigences participatives », avec M. Fenker et E. Macaire, *Urbanisme* n°392, 36-38.

2013 : « Habitat alternatif : vers un mode de production propre ? », *Le Quatre Pages*. Paris, PUCA, n°7, février.

2012 : « La France, un pays en retard ? Avis d'expert » *Architectures à vivre*, n°69, novembre-décembre. Dossier « Maisons partagées ». 81.

2011 : « Vers une société active sur son cadre de vie. Entre idéal et contraintes ; entretien avec Véronique Biau », P. Joffroy, *D'Architectures* n°198, mars. 47-49.

2010 : « Architectes militants et hybridation des savoirs », dossier Habitat coopératif : une troisième voie pour l'accès au logement ? *Territoires* n°508, mai. 31.

2007 : "Private Finance Initiative : que nous apprend le PPP britannique ?", *Techni Cités* n°123, février. 42-44.

2006 : *Evolution de la politique PFI concernant les bâtiments publics en Grande-Bretagne*. V. Biau, S. Weil, Cahier spécial du *Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* n°5378 du 22 décembre.

2006 : "Le métier d'urbaniste ; domaines d'activité, fonctions et compétences", Cahier détaché n°3 du *Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* n°5379 du 29 décembre. 39 p.

2004 : Comprendre les pratiques européennes : le développement de la procédure PPP/PFI en Grande-Bretagne, V. Biau, S. Weil. Cahier spécial du *Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* n° 5246 du 11 juin. 1-95.

2002 : "Réflexion sur les marchés publics de maîtrise d'œuvre", discours lors des Rendez-Vous de l'Architecture 2002, *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* n°5167, 6 décembre. 364-366.

1999 : "Architecture. Les pays de l'Union européenne et la pratique des concours", article d'Isabelle Moreau sur le rapport de recherche "Les concours de maîtrise d'œuvre dans l'Union Européenne ; application de la Directive 92/50/CEE du 18 juin 1992 et respect de l'anonymat des candidats ", *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment* n°4986, 18 juin. 28-29.

1994 : "Les princes dont les villes sont les enfants", article d'Isabelle Ferré-Lemaire sur l'ouvrage "L'architecture comme emblème municipal ; les Grands Projets des Maires", revue *Grandes Lignes-TGV* n°15, avril. 41-45.

1994 : "La profession d'architecte en France", article de Marina Kondratieva d'après un entretien avec V. Biau, revue russe d'architecture *Arkhitektury Viestnik* n°2. (en langue russe). 42.

DOCTORAT DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

(Arrêté ministériel du 30 mars 1992)

Le Président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, soussigné,
certifie que
Madame BIAU Véronique, Michèle, Aline

née le 15 juin 1959 à Niort (Deux-Sèvres)

a été jugée digne le 7 mars 2000, avec la mention

TRÈS HONORABLE AVEC FÉLICITATIONS

du grade de **DOCTEUR DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES**

Spécialité : SOCIOLOGIE

conféré conformément à l'arrêté ministériel du 27 juin 1985 après présentation et soutenance d'une thèse portant sur
le sujet suivant :

La consécration en architecture. L'émergence de nouvelles élites architecturales en France

devant un jury composé de :

M. CHAPOULIE Jean-Michel, Professeur à l'université Paris I (Président)
Mme De SAINT MARTIN Monique, Directrice d'études à l'EHESS (Directrice de thèse)
M. BOUDON Philippe, Professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-La-Villette
M. HAUMONT Bernard, Maître assistant à l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense
Mme MOULIN Raymonde, Directrice de recherche au CNRS

Paris, le 10 mars 2000
Pour le Président et par délégation
Le Secrétaire général

G. Roqueplan

Rapport de soutenance sur la thèse de doctorat de sociologie de l'EHESS présentée par Véronique Biau

Le 7 mars 2000, Véronique Biau a soutenu une thèse de sociologie, avec un mémoire titré "La consécration en architecture. L'émergence de nouvelles élites architecturales en France", devant un jury composé de Monique de Saint Martin, directeur d'études à l'EHESS, directrice de thèse, Bernard Haumont, maître de conférences à l'EHESS, rapporteur, Philippe Boudon, professeur à l'école d'Architecture de Paris-La Vilette, Raymonde Moulin, directrice de recherche émérite au CNRS, Jean-Michel Chapoulie, professeur de sociologie à l'Université de Paris 1, président du jury.

Après avoir entendu Véronique Biau présenter brièvement son travail, Monique de Saint Martin, qui a dirigé cette thèse, formule son avis.

Intervention de M. de Saint Martin

Monique de Saint Martin souligne le grand intérêt et la qualité du travail de recherche réalisé par Véronique Biau. Il est en effet assez rare d'avoir dans la société française la possibilité d'étudier l'élaboration d'un nouveau système de consécration et de reconnaissance, d'un nouvel ordre, et la constitution de nouvelles élites après l'abandon quasi total d'un système de recrutement et de consécration jugé inadapté, académique et trop élitiste (suppression du Prix de Rome, fin du monopole de l'École des Beaux-Arts, extinction du corps des architectes des Bâtiments civils et palais nationaux). Véronique Biau a eu l'intelligence et aussi le courage de suivre et d'analyser le déroulement de ce processus sur une période de près de trente ans (1968-1995). Il s'agit ainsi d'une thèse importante et qui fera date dans les recherches sur les architectes mais aussi plus largement sur les différentes élites. L'objet est bien cerné et les problématiques sont clairement explicitées sans jamais imposer d'emblée un système interprétatif ; l'auteur recourt à la fois à une analyse des structures en termes de champ et à une analyse des stratégies individuelles en étudiant comment les acteurs parviennent à infléchir les structures. Elle cherche à dépasser la description des positions pour proposer une approche dynamique en étudiant en particulier les processus qui conduisent les architectes à occuper de façon différentielle les positions de prestige et de pouvoir.

L'activité des architectes est multiforme et les acteurs qui concourent à les reconnaître et à les faire exister sont nombreux ; il fallait beaucoup de ténacité et

d'imagination pour les repérer et les saisir. Véronique Biau a réalisé un travail d'enquête considérable et constitué une base de données concernant la consécration ou la notoriété de 2685 architectes ; pour chacun d'eux, 85 indicateurs (publications, prix, grandes expositions, postes de pouvoir ou de prestige, etc.) ont été retenus et vérifiés. Le choix des indicateurs est bien explicité et le lecteur dispose ainsi des clés nécessaires pour discuter cette recherche dont la construction est faite de façon méthodique. Les analyses de ces données sont menées de façon rigoureuse et gagnent de la force et de la précision grâce à la démarche comparative. Des entretiens approfondis auprès d'architectes et d'autres acteurs importants complètent et enrichissent les données statistiques ; l'observation très précise et méthodique des bibliothèques des architectes interviewés fournit une base précieuse d'informations sur l'activité des architectes. Enfin la connaissance que l'auteur avait de ce groupe et son expérience personnelle lui ont permis de nuancer et de préciser ses analyses. Ses connaissances de l'activité architecturale en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Russie ou aux États-Unis sont également très bien utilisées et lui permettent de mieux faire apparaître la spécificité de l'architecture en France.

Le système de consécration actuel des architectes apparaît plus ouvert qu'avant 1968 ; la critique architecturale, les instances étatiques de promotion de la qualité architecturale, les organisations représentatives de la profession, les médias et supports d'information destinés au grand public concourent de façon inégale à désigner les nouvelles élites architecturales. Alors que les organisations professionnelles perdent de leur importance dans le processus de désignation des élites, la critique architecturale et les services de l'État chargés de l'architecture jouent en France un rôle de plus en plus important. C'est ainsi, moins la suppression des élites architecturales que les transformations des modalités de leur désignation qui ont pu être analysées.

Monique de Saint Martin pose ensuite quelques questions et fait plusieurs suggestions. Il aurait sans doute été nécessaire de s'interroger davantage sur l'existence d'un champ de l'architecture. La fragilisation, la diversification des architectes ainsi que la dépendance par rapport à l'État et par rapport aux commanditaires et aux maîtres d'ouvrages conduisent à se demander si l'analyse en termes de champ était la plus adaptée. Si comme l'auteur tend à le montrer, il existe un champ de l'architecture, ne fallait-il pas alors analyser les luttes opposant les différents architectes et groupes qui interviennent dans ce champ ainsi que la concurrence ?

D'autres indicateurs de consécration auraient sans doute dû être pris en compte dans l'analyse, par exemple la participation à des émissions de radio ou de télévision ou encore les publications dans des revues étrangères et l'insertion dans des réseaux internationaux. Il était difficile dans le cadre d'une thèse d'étudier la question de la consécration au niveau international ou mondial et il était nécessaire dans un premier temps de l'étudier au niveau d'un pays. Cependant, on aurait aimé que la thèse apporte un peu plus d'éléments de réflexion et des premières analyses sur ces questions. Existe-t-il actuellement plusieurs systèmes de consécration ? Y a-t-il tendance à l'unification ? Le nouveau système français de consécration des architectes est-il conduit à disparaître ?

En conclusion, Monique de Saint Martin tient à féliciter Véronique Biau pour la qualité de sa recherche et de sa thèse qui doivent maintenant conduire à un ouvrage.

Intervention de Philippe Boudon

Philippe Boudon commence par indiquer d'où il compte prendre la parole dans ce jury dont l'objet est qui lui est soumis est avant tout un travail de nature sociologique : ni en tant que sociologue naturellement, mais pas non plus en tant qu'architecte, car l'idée même de sociologie écarte que l'on puisse ici trouver un quelconque intérêt à l'ajout d'une opinion personnelle qui viendrait s'inscrire en supplément des informations apportées par les entretiens étudiés dans cette recherche. C'est donc en tant que chercheur d'abord, puis en qualité d'enseignant en architecture qu'est abordé l'examen d'un travail jugé très sérieux, apportant des informations d'une grande utilité et d'un développement d'écriture généralement très clair, limpide.

C'est aussi en tant que lecteur que, pour commencer, il est suggéré d'aider le lecteur non sociologue relativement à des concepts spécifiques avec lesquels celui-ci n'est pas forcément familiarisé, remarque qui concerne l'éventualité d'une publication future.

Concernant l'écriture, une seule exception d'enchaînement logique est mentionnée, ainsi qu'un glissement critiquable à l'endroit du terme d'Académie d'architecture qui n'est ni plus ni moins que le nom d'une société d'architectes et non un avatar de "l'Académie" même si le terme peut être symptomatique.

Le lecteur architecte se sent en "accord intuitif" avec différents points remarquables qui sont énumérés, et d'abord le changement de système

concernant la consécration auquel on donne parfois le nom de "star-system". Mais sont mentionnés aussi :

- Le caractère récent de l'investissement des architectes dans la communication,
- L'accentuation quantitative du genre de la "monographie", le rôle de la commande publique,
- Le rôle accru de l'État,
- Les phénomènes de réciprocité et de circularité de la critique;

tous phénomènes qui sont confusément ressentis mais auxquels le travail apporte une description quantitative qui en démontre la réalité et qui constitue un véritable outil de travail pour la communauté des chercheurs.

Est aussi soulignée la "finesse d'analyse" dont un exemple est indiqué, à savoir le problème, propre à l'architecte, d'avoir à décrire de façon globale un édifice au moment où le chantier s'achève, problème du niveau de description, difficulté récurrente de la nature des discours relatifs à l'architecture à laquelle Philippe Boudon est particulièrement sensible.

Globalement encore est soulignée l'absence de l'architecture, non pour la critiquer au contraire, la posture de travail étant bien celle du sociologue qui s'interdit des jugements personnels d'architecte. Toutefois; contre cela même, on trouve à la page 64 une définition implicite de l'architecture sur fond de laquelle se détacherait la définition déclarée "plutôt romantique" que partageraient les architectes. Mais peut-on postuler une définition de l'architecture qui serait "la" définition valide et celle-ci est-elle consistante, se réduisant à la construction sans évoquer la conception ?

Une critique plus importante porte sur le caractère schématique de la description de l'enseignement de l'architecture qui apparaît un peu comme une image d'Épinal alors que l'enseignement comporte sans doute aujourd'hui (mais il faudrait en effectuer un état des lieux) bien des aspects qui n'entrent pas dans cette vision quelque peu schématique.

Ainsi la définition citée de l'architecture, donnée par l'architecte et enseignant H. Ciriani, n'est sans doute elle-même pas vraiment représentative de son travail d'enseignant, pas plus que l'exercice indiqué d'une "villa pour un milliardaire aveugle" ne saurait être considéré comme "classique".

Une autre aspect du travail demandant à être pondéré est le caractère jugé "collectif" de la conception, thèse à l'appui de laquelle est convoquée la notion de Mondes de l'art de Howard Becker, qui si elle n'est pas fausse, a tendance à effacer toute idée de travail qu'on peut appeler faute de mieux, cognitif, de la part de l'architecte. Pour reprendre l'exemple de H. Becker, s'il est pertinent de

considérer que le musicien prend soin d'écrire des pièces de musique qui soient jouables, choix d'écrire un quatuor par exemple, on ne saurait considérer qu'il puisse y avoir là une quelconque explication du quatuor. La compétence de l'architecte ne saurait se limiter à une conception considérée du seul point de vue de l'interaction collective, même si l'on peut comprendre que le sociologue privilégie un tel point de vue. Et ne pourrait-on dès lors situer dans une compétence de conception ce "mécanisme d'unification" dont l'interprétation est recherchée dans l'idée de "champ", ce, au moins, à titre d'hypothèse ?

Philippe Boudon suggère par ailleurs que l'œuvre, dont la candidate évoque, en fin de mémoire, la tâche de devoir en aborder la nature, puisse être étudiée en termes de "stratégie" : quelle part de stratégie pourrait-on discerner dans les œuvres elles-mêmes des architectes ? Ce serait une possible "entrée" pour aborder l'œuvre sans sacrifier la problématique générale qui est étudiée.

Une hypothèse enfin est émise qui serait de considérer que la représentation de l'architecture la représentation de soi des architectes puisse procéder du public lui-même tout autant que de l'architecte, le public pouvant assujettir l'architecte à entrer dans cette vision de l'architecture décrite comme reposant sur l'"émotion". Une telle hypothèse ne devrait sans doute pas être écartée.

Pour finir les conséquences d'un tel travail sur la réflexion qui peut être menée en matière d'enseignement de l'architecture sont indiscutables et il conviendrait en effet d'éviter de "former de futurs déçus" selon l'expression de la candidate, mais à ce titre des propositions positives plutôt que négatives pourraient être souhaitées. Toutes ces questions ne doivent d'être formulées qu'en raison de la qualité générale du travail examiné, de son apport en informations, de sa finesse d'analyse.

Intervention de Bernard Haumont, rapporteur

La thèse de Mme Véronique Biau est particulièrement intéressante et bienvenue pour au moins trois raisons :

- elle montre bien comment les effets et les conséquences de la consécration et de la reconnaissance en architecture sont partiellement identiques à ceux d'une trentaine d'années (stratification pyramidale notamment), alors que les processus, les filières et les stratégies de la consécration se sont fortement modifiés (Cf. les travaux de R. Moulin et de J.P. Martinon);
- l'appareil méthodologique et les techniques de traitement de l'information mises en œuvre sont particulièrement pertinentes aux domaines abordés et à

l'objet étudié en même temps que construit : les systèmes et les processus de consécration;

- vis-à-vis des milieux de l'architecture, cette thèse fait avec rigueur une double démonstration : l'architecture et les architectes peuvent être abordés et analysés sociologiquement parlant comme toute population; les filières et les stratégies de consécration ne sont ni hasardeuses ni réductibles au seul talent, comme il est trop souvent considéré.

Ce travail de thèse, qui mérite une publication, souffre cependant de quelques défauts:

- la notion de champ (largement empruntée à P. Bourdieu) n'est pas toujours maîtrisée, notamment lorsque l'auteur se réfère à des "effets de champ";
- les diverses dimensions constitutives des segmentations et stratifications professionnelles sont sous-estimées, et le lecteur ne perçoit alors pas si les processus de consécration viennent interférer (renforcer, nuancer, diversifier ?) avec d'autres facteurs susceptibles de participer à la production des élites (structuration des marchés, segmentations liées à des coopérations prestigieuses ou à des renommées prenant leurs origines ailleurs...);
- les dimensions internationales des pratiques architecturales ne sont pas suffisamment analysées (cela est d'autant plus dommage que V. Biau dispose d'expériences et d'informations en ces domaines);
- les périodisations proposées sont très tranchées et ne permettent pas de saisir pleinement les évolutions ou les transformations progressives des modalités de la consécration. Cela est dommage vis à vis de la compréhension des déplacements observés et de leurs raisons éventuelles.

Ces critiques étant formulées, la thèse de Mme Véronique Biau est une très bonne thèse.

Intervention de Raymonde Moulin

Raymonde Moulin est sensible à la quantité et à la qualité du travail fourni par Véronique Biau pour aboutir à cette thèse dont le souci théorique et la méthodologie très élaborée sont évidents. L'exposé oral a été bien maîtrisé. La bibliographie est tout à fait remarquable.

Raymonde Moulin apprécie, dans la première partie de la thèse, l'étude des contextes de la production architecturale au cours des années 60-75. Elle apprécie également l'analyse des travaux antérieurs à la thèse, tout en regrettant une

interprétation contestable de l'ouvrage collectif, *Les architectes, métamorphose d'une profession libérale* (p. 46-50).

La problématique en terme de champ est centrée sur "la place différentielle que les architectes accordent à la valeur de création". Trois catégories d'architectes sont ainsi distingués : les "architectes d'affaires"; les "architectes-créateurs" en position dominante parce que "tout en traitant une part notable de la commande, ils parviennent généralement à le faire dans le sens de la primauté donnée à la valeur de création, valeur constitutive du champ de l'architecture et qui reste à la base de l'*illusio* propre à ce champ" (p. 75); les "prétendants" à la position d'architectes-créateurs. L'enfermement dans la problématique du champ exclut toute référence aux politiques publiques de l'architecture, au marché, aux professions concurrentes. Les critères utilisés par V. Biau pour construire sa typologie évoquent la rhétorique professionnelle des architectes : dichotomie art et argent, hypostasie de la création et dénégation des affaires, art pour l'art, architecture pour l'architecture.

Dans la deuxième partie de la thèse, V. Biau décrit finement, à partir de 20 interviews, les pratiques d'autopromotion adoptées par les architectes et les étapes de l'accès à la notoriété (chap 1 et 2), ainsi que les trois cercles de visibilité des architectes. Ces analyses témoignent d'une connaissance en profondeur du milieu étudié.

La 3ème partie de la thèse a recours, pour décrire et expliquer le fonctionnement du système de consécration des architectes, à l'analyse statistique de 85 variables de consécration. Par des analyses factorielles elle tente de fournir une vision globale du système de consécration et de tenir compte des différences de génération. C'est dire que le scrupule méthodologique est constant.

V. Biau est parvenue à donner dans sa conclusion une idée claire du nouveau système de consécration architecturale qui s'est mis en place au cours des années 1975-1990. Son travail marque une étape importante dans l'analyse des nouvelles élites architecturales, pas seulement en France.

Intervention de Jean-Michel Chapoulie

Jean Michel Chapoulie souligne l'intérêt du sujet et qu'il n'existe pas d'étude convaincante sur la consécration dans un domaine qui a subi des changements structurels profonds. Le travail de collecte de documentation, et l'effort de traitement statistique sont considérables, ainsi que l'effort pour dépasser une simple description, toujours aveugle, en introduisant un cadre analytique. Le

lecteur qui ne connaît pas ce domaine perçoit en lisant la thèse les changements profonds qui ont concerné ce système de consécration et ce qui est à leur origine. Quelques initiatives et analyses semblent spécialement suggestives : l'idée de recenser les bibliothèques des agences ; l'analyse des concours (p. 124).

La rédaction de la thèse est conforme aux normes en usage; elle témoigne notamment d'une maîtrise satisfaisante des références sociologiques.

Il y a cependant quelques critiques qui n'ont pas été formulées dans les interventions antérieures et qui semblent importantes. D'abord, on aurait souhaité que soit utilisée une documentation autre que celle qui est obtenue par entretien pour analyser les comportements des architectes. On peut voir dans cette limitation de la source documentaire par V. Biau qui accédait facilement au milieu étudié, un signe de timidité fréquent des chercheurs à l'égard des aspects ordinaires de l'existence, alors que ceux méritent toujours d'être analysés. L'analyse reste floue sur la relation architecte-agence : on ne sait pas qui, de l'architecte ou de l'agence, reçoit la consécration. Ce point aurait dû être éclairci. On peut avoir également des doutes sur certaines des interprétations avancées (par ex : p. 96). L'analyse se limite souvent à l'analyse de discours et aux justifications qui sont données; les pratiques qui accompagnent ces discours ne sont pas présentées dans la thèse. Se placer dans un cadre national ne convient pas non plus très bien, puisque le marché de l'architecture n'est plus national pour la construction publique visible. La consécration n'est donc pas strictement nationale, et c'est justement l'un des changements importants qui a pris place au cours des trente dernières années. Le sujet aurait ainsi peut-être été mieux défini par : "les effets sur les architectes installés en France du changement du système de consécration nationale et internationale." Il aurait alors fallu écrire un autre chapitre sur l'architecture dans le cadre international (mais certainement pas mondial) où se développent les carrières des architectes travaillant en France. On trouve également trop de jugements de valeur implicites (ex p73 : " commandes correctement rétribuées ". Enfin, on est un peu gêné par le morcellement en instances et en variables qu'entraîne le mode de traitement statistique. La récapitulation de la conclusion ne pallie pas tout à fait à cet inconvénient.

Jean-Michel Chapoulie développe ensuite un certain nombre de remarques qui pourraient être utilisées pour une publication de la thèse sous forme d'un ouvrage intéressant pour un public plus large que celui qui s'intéresse à l'architecture. Il faudrait notamment donner une définition plus précise de la consécration en architecture, car celle-ci n'est introduite dans la thèse que par les indices institutionnels retenus dans les analyses. L'utilisation de la notion de

champ paraît aussi modérément adaptée (au mieux) à un domaine qui a connu de profonds bouleversements. L'autre patronage intellectuel revendiqué, l'individualisme méthodologique et les "stratégies d'acteurs", ne semble pas plus utile. On ne voit pas bien ce qu'apporte ce langage à la recherche réalisée. Un point de vue plus simple, celui de l'analyse du marché de l'activité d'un côté, d'un autre de l'analyse des instances de consécration (grands prix, comités de revues), et enfin des carrières — avec leurs différentes dimensions à découvrir — et de leur comparaison entre générations, semblerait a priori fructueux.

Mais il s'agit là de critiques qui dépassent celles que l'on est en droit de faire à une thèse, puisqu'elles renvoient aux préférences de celui qui les formule pour un exposé simple et direct des résultats de recherches. Il convient donc de rappeler une nouvelle fois en terminant que l'apport de la thèse de V. Biau à l'analyse des changements du monde de l'architecture est important.

Après avoir délibéré, le jury décerne à Véronique Biau le titre de docteur en sociologie de l'EHESS avec mention très honorable à l'unanimité.

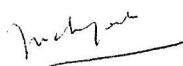
Monique de Saint Martin



Bernard Haumont



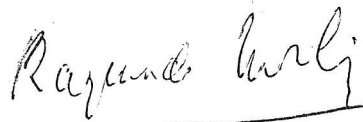
Jean-Michel Chapoulie



Philippe Boudon



Raymonde Moulin



**FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'UNE HDR
À FOURNIR EN 2 EXEMPLAIRES OBLIGATOIREMENT**

Identifiant attribué par la BU

PPN
ALP**À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT¹**

Écrire en MAJUSCULES

NOM PATRONYMIQUE : BIAU.....**PRENOM (S) :** Véronique.....**NOM D'USAGE :****DATE DE NAISSANCE :** 15 / 06 / 1959**SEXE :** H ☐ F ☒**ADRESSE - N° et RUE :** n°55 boulevard de Charonne, app. C63**VILLE :** PARIS..... **CODE POSTAL :** 75011.....**PAYS :** France**ADRESSE ELECTRONIQUE :** veronique.biau@paris-lavillette.archi.fr**DATE DE SOUTENANCE :** JOUR MOIS ANNEE.....**DISCIPLINE :****ENCADRANT :** Mme Marie-Hélène BACQUÉ**Titre de votre HDR en français :****Aucun texte manuscrit n'est admis. Dactylographier ou coller le texte imprimé dans les zones prévues**

Les architectes : nouveaux modes de fabrication de la ville et enjeux de professionnalité

¹ Les informations demandées sur ce formulaire sont destinées, à l'exception de l'adresse, à la constitution du catalogue collectif SUDOC. Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (arrêté du 10 septembre 1991 ; publié au Journal Officiel du 1/10/1991). Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78 -17/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne concerne que les informations de la première page de ce formulaire. Il peut s'exercer auprès de : ABES – Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur – BP 84308, 34193 MONTPELLIER Cedex 5. (www.abes.fr)

INFORMATIONS - CATALOGAGE

Joindre un CD ou un DVD au présent formulaire contenant :

Un résumé en français et en anglais de 1700 caractères maximum, espaces compris ;
6 mots-clés en français et le titre traduit en anglais

Résumé en français (écrire en minuscules)

Partant de mes travaux de recherche sur la place des architectes dans la fabrication de la ville, le mémoire original déploie trois champs d'analyse. Le premier montre comment, des années 1980 à aujourd'hui, la référence que constituaient la grande commande publique et le concours a été débordée par de nouvelles situations de projet, remettant en question les systèmes d'action traditionnels. Les marchés associant architectes et entreprises dans des contrats globaux de type partenariats public-privé, la commande de conception d'habitat participatif sont deux contextes dans lesquels nous observons ces transformations. La deuxième partie analyse comment la diversité de ces situations donne lieu à des définitions multiples et souvent divergentes du sens que l'architecte attribue à son travail et des registres sous lesquels il revendique d'être évalué. Les controverses séculaires sur la qualité architecturale (solidité, commodité, beauté) en sont illustratives. De manière plus implicite se dessine une tension entre trois professionnalités : être l'auteur d'une œuvre, optimiser un produit, fournir un service. La troisième partie se focalise sur l'intégration fonctionnelle que connaissent actuellement les processus de fabrication de la ville au sein de la maîtrise d'ouvrage, dans la filière bâtiment et dans la maîtrise d'œuvre. Confrontés à un cadre d'action de plus en plus inter-organisationnel, les architectes sont amenés à re-penser tant leurs relations interprofessionnelles et leur rôle traditionnel de synthèse que la gestion de « l'entreprise d'architecture » qui jusqu'à présent étaient oblitérés par leur représentation d'eux-mêmes comme des créateurs désintéressés.

Titre traduit en anglais (écrire en minuscules)

Architects: New Ways of Manufacturing the City and Issues of Professionality

Résumé en anglais (écrire en minuscules)

Based on my research on the role of architects in the making of the city, the original mémoire presents three fields of analysis. The first one shows how, from the 1980s to today, the pattern of reference that was constituted by large public procurement orders, and by the design competitions that came attached, was pushed aside by new project situations, questioning the traditional systems of action. Markets bringing together architects and companies in global contracts such as public-private partnerships or the design of participative housing are two contexts in which we observe these transformations. The second part analyzes how the diversity of these situations gives rise to multiple and often divergent definitions of the meaning that architects give to their work and the diversity of criteria based on which they want to be evaluated. This is illustrated by century-old controversies over architectural quality (solidity, convenience, beauty). More implicitly, a tension emerges between three 'professionalities' or definitions of professionalism: to be the author of an artistic work, to optimize a product, to provide a service. The third part focuses on the functional integration taking place nowadays in the processes of city manufacturing and concerning both the client-organizations, the building sector and the design consultancy. Involved in an increasingly inter-organizational framework of action, architects are led to re-think both their leading role within interprofessional relations and the management of their "architectural enterprise" – dimensions of their action that were until now hidden by their representation of themselves as disinterested creators.

6 mots-clés en français : (écrire en minuscules)

1- Architectes	4- Fabrication de la ville
2- Profession	5- Professionnalité
3- Organisation du travail	6- Métiers de l'urbanisme

**Composition de l'HDR : Manuscrits - Nombre de volumes
Ouvrages**

CD-Rom ou DVD fourni ?	Oui	Non
-------------------------------	------------	------------

Date et signature de l'auteur

Nanterre, le 15 janvier 2018 
--

À Remplir par le Service des Études Doctorales

Date de réception du dossier Cachet du Service des Études Doctorales
